

Département du Bas-Rhin

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE HANAU

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 février 2011

Nombre de conseillers : 26 Conseillers présents : 24 titulaires : 24 + 2 Pouvoirs
suppléants :

Secrétaire de séance : M. Bernard KRIEGER

Sous la présidence de : M. B. BRUMBTER

PRESENTS : Mmes J. LEONHART (Bischholtz); L. JOST (Bosselshausen) ; D. BUCHI, MM. P. MICHEL (Bouxwiller); D. ETTER (Buswiller); D. BASTIAN, D. CHOPAT (Dossenheim/Zinsel); Mme Y. BRONNER, MM. H. DANNER, P. FALCK (Ingwiller); P. DIETLER (Kirrwiller); M. GANGLOFF (Menchhoffen); R. SCHMITT (Mulhausen); J.L. BORNI, M. LAMBERT (Neuwiller-lès-Saverne); M. MORTZ (Niedersoultzbach); P. BERGMANN (Obermodern-Zutzendorf); R. MULLER (Obersoultzbach); E. MAHLER (Ringendorf); B. KRIEGER (Schalkendorf); B. BRUMBTER (Schillersdorf); R. KOENIG (Uttwiller); J.J. RICHERT (Weinbourg); R. KISTER (Weiterswiller).

EXCUSES : MM. A. JANUS (Bouxwiller) - pouvoir à Mme D. BUCHI -; H. STEGNER (Obermodern-Zutzendorf) - pouvoir à M. P. BERGMANN -

Assistaient également : M. H. HERTZOG, D.G.S., Mme S. WEHRUNG, Chef du Service Enfance-Jeunesse, MM. H. BIETH, Chef du Service Piscines, D. ULBRICH, Agent de Développement, Mme V. BEYER, Secrétaire de la Communauté de Communes.

I. Approbation du Procès-verbal de la séance du 09/12/10

Le Procès-verbal de la séance du 09/12/10 est adopté à l'unanimité.

II Délibérations

Délibération n°1 : Validation de l'étude de faisabilité réalisée par CAUE pour la construction d'un Multi Accueil à Ingwiller

Rapporteur : M. B. BRUMBTER

VU la Loi 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée,

VU la délibération n°2 du Conseil communautaire du 09/12/10,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **de VALIDER** l'étude de faisabilité réalisée par le C.A.U.E. du Bas-Rhin, pour la construction d'un Multi Accueil de 40 places intégrant la réhabilitation de la halte garderie à Ingwiller, figurant en annexe de la présente délibération,

* **d'ARRETER** l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux de construction de ce Multi Accueil à la somme de 1 230 000 € H.T.

Délibération n°2 : Lancement d'une procédure adaptée pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre du Multi Accueil à Ingwiller

Rapporteur : M. B. BRUMBTER

VU la délibération n°7 du Conseil communautaire du 10/04/08,

VU les délibérations n°1 des Conseils communautaires du 09/12/10 et de ce jour,

VU les articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **d'AUTORISER** le Président à lancer un appel à la concurrence, dans le cadre d'une procédure adaptée, pour le choix du maître d'œuvre des travaux de création d'un multi accueil de 40 places intégrant la réhabilitation de la halte garderie à Ingwiller

Délibération n° 3 : Bilan annuel 2010 des acquisitions et cessions immobilières

Rapporteur : M. B. BRUMBTER

VU l'article L5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **de PRENDRE acte** du bilan annuel 2010 des acquisitions et cessions immobilières ci-après qui sera annexé au C.A. 2010 :

Acquisitions

N° d'ordre	Type de bien	Localisation	Références cadastrales	Surface en ares	Identité du cédant	Montant	Destination
NEANT							
Total							

Cessions

N° d'ordre	Type de bien	Commune	Localisation	Références cadastrales	Surface en ares	Identité de l'acquéreur	Montant H.T.	Destination
1	Terrain non bâti	Ingwiller	Lieudit « Wittholz »	Section 35 / n° 208/70	40,00	S.C.I. GERARD P.M.	100 000,00	Activité artisanale et commerciale
2	Terrain non bâti	Ingwiller	Lieudit « Wittholz »	Section 35 / n° 211/70	32,10	ALSABAIL	38 520,00	Activité artisanale
Total					72,10		138 520,00	

Délibération n° 4 : Programme 2011 des investissements en matière d'éclairage public

Rapporteur : M. B. BRUMBTER

VU les propositions du Groupe de Travail « Eclairage public » réuni le 02/02/11

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

*** d'ARRETER** le Programme suivant d'investissements 2011 en matière d'éclairage public :

Bischholtz :	Rue du puits
Bosselshausen :	Ruelle de l'anneau et rue des vignes
Bouxwiller :	Allée des tilleuls Rue d'Ingwiller (*) Parking rue des mines Rue de la gare
Imbsheim :	Chemin de Printzheim
Buswiller :	Rue principale
Dossenheim/Zinsel :	Rue de la gare Rue des Vosges
Ingwiller :	Rue Wittholz (*) Rue du G ^{ral} de Gaulle (*) Rue de la gare
Mulhausen :	Carrefour rue de l'église/rue principale Carrefour rue du lavoir/rue principale Entrée du village RD326
Neuwiller :	Rue de Bouxwiller Rue d'Ingwiller Eglise Saint Pierre et Paul
Obermodern :	Rue du moulin
Obersoultzbach	Place devant Salle des Fêtes
Ringendorf :	Rue principale Rue d'Ettendorf Impasse de la laiterie Place de l'Eglise
Schalkendorf	Rue Hoeffel Impasse de l'église
Weinbourg	Rue du moulin
Weiterswiller	Rue des chèvres Rue des vignes

* **de PRECISER** que les projets marqués d'un astérisque feront l'objet, avec la commune concernée, d'une convention de mandat, soumise à délibération du Conseil communautaire, pour les travaux de génie civil et éventuellement pour les équipements d'éclairage

* **de PRECISER** que les projets qui n'auraient pas été réalisés à la fin de 2011 feront l'objet d'un nouvel examen par les groupes de suivi et de travail « Eclairage Public » pour leur éventuelle inscription dans le programme d'investissements 2012 sauf si leur « non réalisation » est du fait de la Communauté de Communes.

Délibération n° 5 : Subvention à la Communauté de Communes de la région de Saverne sur le coût TTC de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un syndicat mixte de gestion des centres nautiques et piscine des deux communautés de communes Rapporteur : M. E. MAHLER

VU la délibération n°5 du 17/06/09 décidant le versement à la Communauté de Communes de la Région de Saverne, maître d'ouvrage, d'une subvention représentant 50 % du coût H.T. d'une l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un syndicat mixte de gestion des centres nautiques et piscine des deux communauté de communes

VU que cette étude n'est pas éligible au F.C.T.V.A.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins une abstention (M. R. SCHMITT)

* **de PRECISER** que la subvention versée par la Communauté de Communes du Pays de Hanau à la Communauté de Communes de la Région de Saverne pour une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un syndicat mixte de gestion des centres nautiques et piscine des deux communauté de communes représente 50 % du coût TTC de cette étude.

Délibération n°6 : Débat d'Orientation Budgétaire 2011

Rapporteur : M. J.L. BORNI

Le Conseil, après avoir débattu du document annexé, en prend acte

Compte-rendu par le Président des attributions exercées par délégation du Conseil

Signature d'un Marché à bons de commandes pour l'entretien et la maintenance du réseau d'éclairage public

VU la délibération n° 7C du 10/04/08 donnant délégation du Conseil au Président pour prendre, pour la durée de son mandat, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée,

VU la délibération n°6 du 20/05/10 décidant de confier à une entreprise spécialisée, pour une période de deux ans, dans le cadre d'un marché à bons de commandes avec un minimum de 95 000 € H.T. et un maximum de 190 000 € H.T. sur la durée du marché, les prestations suivantes :

- mise en œuvre des illuminations de Noël en 2010 et 2011 comprenant la vérification et la réparation, la pose, la dépose et les dépannages des matériels constituant ces illuminations
- fourniture d'accessoires dans ce domaine

VU l'appel à candidatures paru dans les D.N.A. le 26/05/10

Le Président rend compte de la signature le 25/10/10 avec le Groupement SOBECA/E.T.D.E. (dont SOBECA est le mandataire) d'un marché à bons de commandes, pour l'exécution des missions mentionnées ci-dessus